

Valeur limite non respectée en 2014

DES AXES A FORTE CIRCULATION

Les lieux dépassant la valeur limite de $40 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{an}$, sont la départementale D6, et les axes à forte circulation dépendants des émissions directes des véhicules :

- ➔ D6 en limite de commune nord
- ➔ Des axes avec un trafic plus important au niveau des départementales : D8 vers Mimet, D8C vers Gardanne et D59 (avenue Général De Gaulle) desservant le village.

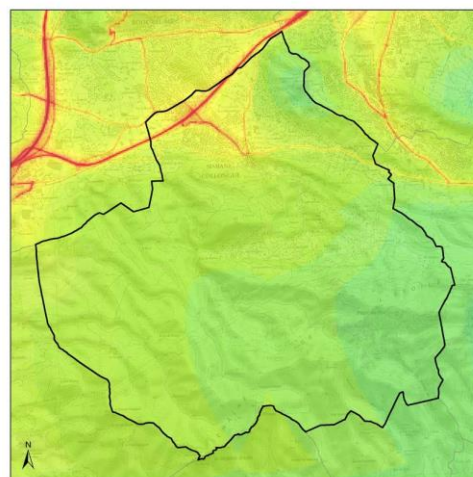
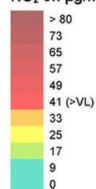
La valeur limite est respectée sur les quartiers ou zones de Simiane-Collongue à caractère résidentiels ou naturels :

- ➔ Centre du village, l'Encouven, Le Verger, Les Mérentiers, ...
- ➔ Domaine forestier du massif de l'Etoile au sud

DIOXYDE D'AZOTE - NO₂



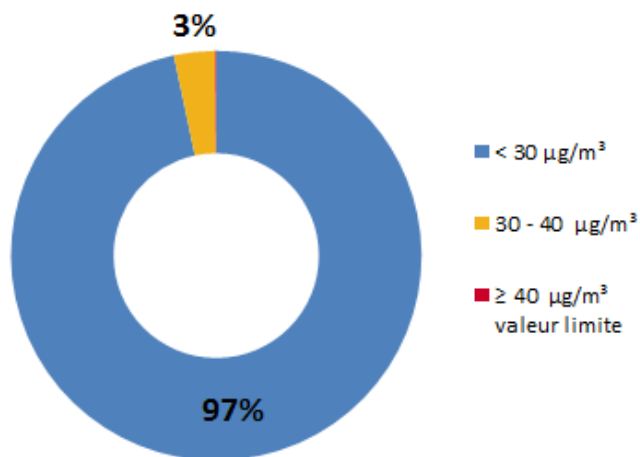
NO₂ en $\mu\text{g}/\text{m}^3$



Valeur moyenne 2014 en dioxyde d'azote

Aucune population exposée à la valeur limite

3 % DE LA POPULATION RESIDENTIELLE EST EXPOSEE A DES TENEURS APPROCHANTES DE LA VALEUR LIMITE EN NO₂



Simiane-Collongue est une commune d'environ 5 400 habitants

Nombre d'établissements scolaires exposés à la pollution

Bâtiments d'accueil de la petite enfance et établissements scolaires jusqu'au lycée

	< 30 $\mu\text{g}/\text{m}^3$	30-40 $\mu\text{g}/\text{m}^3$	$\geq 40 \mu\text{g}/\text{m}^3$ (valeur limite)
CPA 370 établissements	285	62	23
SIMIANE-COLLONGUE 5 établissements	4	1	0

Les 5 établissements scolaires de Simiane-Collongue sont situés dans des lieux au niveau desquels la valeur limite n'est pas dépassée.

63 %

Sur la commune de Simiane-Collongue, avec 63 %, le secteur du transport routier représente la grande majorité des émissions d'oxydes d'azote. Viennent ensuite les secteurs : transports non routier avec 16 %, et résidentiel avec 14 % (Inventaire 2012 Air PACA).

VALEURS RECOMMANDEES

Valeur limite : $40 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle.
Seuil d'information et de recommandation : $200 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire.

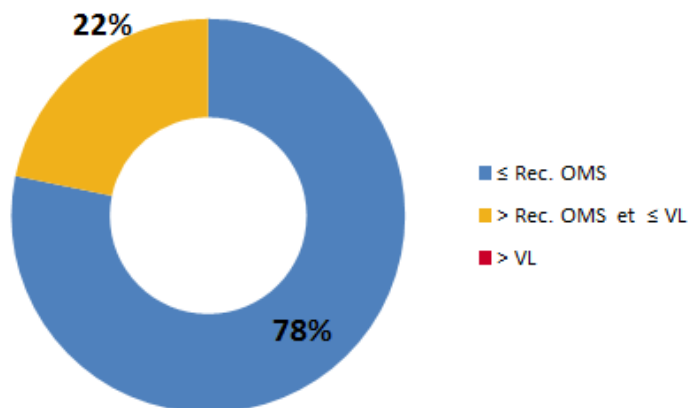
Valeur limite non respectée en 2014

LES SECTEURS TRANSPORT ET RESIDENTIEL TERTIAIRE EMETTEURS DE PARTICULES

- ➔ Les **valeurs limites** sont dépassées sur les **grands axes routiers** : véhicules légers mais également poids lourds y contribuent.
- ➔ Le secteur **résidentiel tertiaire** est émetteur de particules. Les pics hivernaux proviennent des émissions de particules liées à la demande énergétique (chauffages collectifs, brûlages, ...).

Pas de population exposée à la valeur limite

22 % DE LA POPULATION RESIDENTIELLE EST SOUMISE A DES CONCENTRATIONS SUPERIEURES A LA RECOMMANDATION OMS

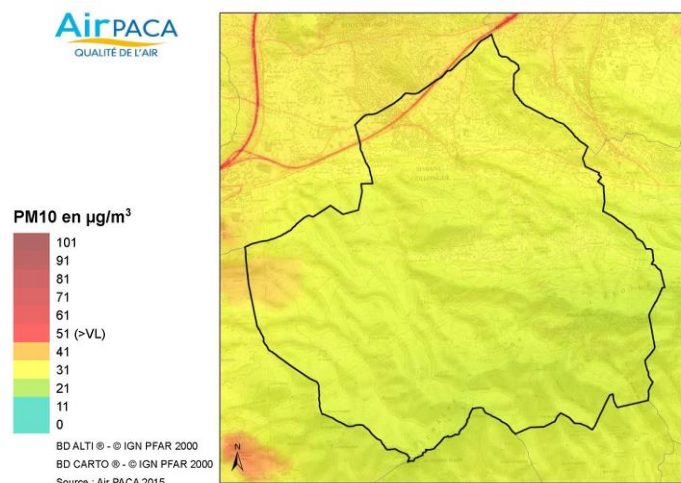


Part de la population exposée aux valeurs de référence

VALEURS RECOMMANDEES

Recommandation OMS (**Rec. OMS**) : $20 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle
Valeurs limites (VL) pour la protection de la santé humaine :
 $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en **moyenne journalière** à ne pas dépasser plus de 35 jours par an
 $40 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en **moyenne annuelle**

PARTICULES - PM10



Concentrations PM10 en 2014

Nombre d'établissements scolaires exposés à la pollution

	≤ Rec. OMS	> Rec OMS et ≤ VL	> VL
CPA 370 établissements	111	259	0
SIMIANE-COLLONGUE 5 établissements	4	1	0

58 %

Les particules en suspension de diamètre inférieur à $10 \mu\text{m}$ (PM10) tracent différents types de sources :

- ➔ la pollution issue **du secteur résidentiel tertiaire pour 58 %**
- ➔ la pollution routière, pour 17 %, avec des particules émises par la combustion des pots d'échappements, l'usure des pneus ...
- ➔ la pollution industrielle - 14 % - issue des installations d'incinération, des procédés, chimie, solvants, métaux, matériaux, ...
- ➔ la pollution issue des transports non routiers pour 6 %
- ➔ la pollution agricole pour 4 %

Bilan

Air Climat Energie

Communauté du Pays d'Aix

SIMIANE-COLLONGUE

Transport routier et résidentiel tertiaire majoritaires

LES EMISSIONS DE POLLUANTS SONT PROPRES A CHAQUE TERRITOIRE

Elles varient pour chaque polluant en fonction des secteurs d'activités et des spécificités locales.

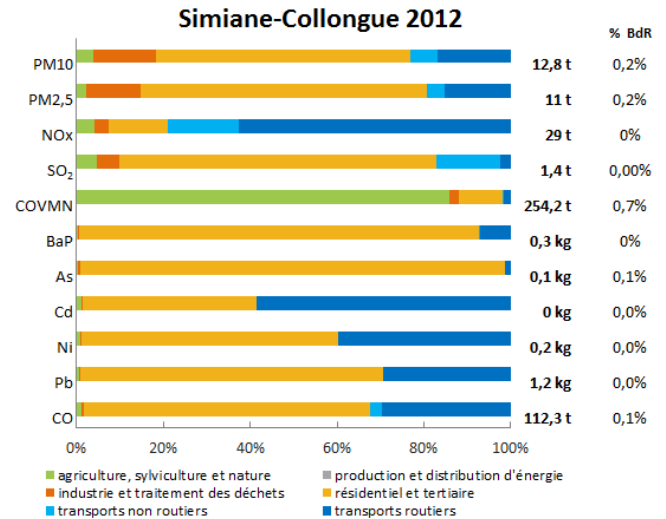
Le transport routier est à l'origine des émissions des polluants sur la commune de Simiane-Collongue: particules et NOX (véhicules diesel, PL notamment), benzène (véhicules essence) et de certains métaux lourds inclus dans les carburants

Le résidentiel / tertiaire émet essentiellement des polluants liés à la combustion (chauffage, brûlages...). Il s'agit de CO, SO₂, particules et B(a)P, induit par le chauffage domestique.

L'industrie est moins présente sur la commune de Simiane-Collongue, pour moins de 15 % environ pour les particules, le dioxyde de soufre, les COVMN et certains métaux.

L'agriculture, sylviculture et nature est le principal émetteur en COVMN parmi lesquels ceux d'origine naturelle sont majoritaires.

EMISSIONS / ENERGIE



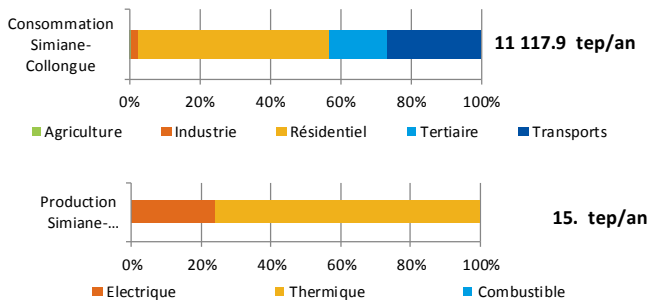
Inventaire Air PACA 2012-v2014

Consommation et production d'énergie

11 118 tep/an

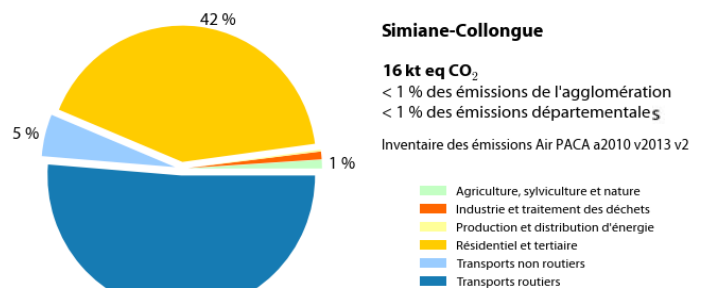
La quantité d'énergie finale consommée sur la commune de Simiane-Collongue correspond à **11 118 tep/an (tonne d'équivalent pétrole par an)**.

La production d'énergie primaire, s'élève sur la commune de Simiane-Collongue à 15 tep/an. Cette production est essentiellement d'origine électrique et thermique.



Bilan des Gaz à effet de serre

Simiane-Collongue émet **16 kilotonnes d'équivalent CO₂ par an**. Elles sont principalement induites par les transports et le secteur résidentiel- tertiaire.



Pour en savoir plus

www.airpaca.org

connaître la qualité de l'air

http://www.aire-mediterranee.org/html/emiprox_frm.htm

les données d'émissions (Emiprox)

les données d'émissions (Emiprox)

<http://www.aire-mediterranee.org/html/energair/>

les données énergétiques (Energair)

les données énergétiques (Energair)

www.agglo-paysdaix.fr/environnement/air-bruit.html

la CPA lutte contre les pollutions

www.lesbonsplanspourelair.org

connaître les plans d'actions pour améliorer la qualité de l'air

LES EFFETS SUR LA SANTE

DIOXYDE D'AZOTE

Les oxydes d'azotes - NOx -, principalement le dioxyde d'azote - NO₂ - peuvent provoquer une altération des muqueuses respiratoires. Ils favorisent laryngites et rhinites. Les NOx interviennent dans le processus de formation d'ozone dans la basse atmosphère. Ils contribuent aussi au phénomène des pluies acides.

PARTICULES

Les particules fines parviennent jusqu'aux bronches, et peuvent-y transporter des allergènes et des molécules cancérigènes. C'est particulièrement problématique pour les jeunes enfants. Les plus fines peuvent passer à travers la membrane pulmonaire dans le sang, et avoir un impact sur le système cardio-vasculaire.

itiner'air : estimez l'impact de vos déplacements








Qu'est-ce qu'itiner'air ?

- Application gratuite en ligne
- Géolocalisation de vos trajets
- Evaluation en 2 clics de l'impact de vos déplacements en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Comparaison en termes de pollution et de coûts.

Quels sont les polluants recensés ?

- Principal gaz à effet de serre : dioxyde de carbone (CO₂)
- Polluants émis par les transports :
 - oxydes d'azote (NO_x),
 - monoxyde de carbone (CO),
 - particules en suspension (PM 10),
 - benzène (C₆H₆).

Exemple de comparatif : émissions de dioxyde de carbone et coûts annuels allers retours par type de transport sur un trajet de 10 km

		émissions dioxyde de carbone (g/an)	coût (euro/an)
	voiture	907 491	2 305
	moto	312 779	1 058
	bus	235 810	335
	TER diesel	300 734	210
	TER électrique	24 919	210
	tramway	7 427	335
	vélo	0	211

Source : © Air PACA et © Aspa

Estimer l'impact de vos déplacements ? www.airpaca.org/itinerair/

Contact

Air PACA

Patricia LOZANO - 04 91 32 38 00

Contact

Communauté du Pays d'Aix CPA

Céline SALES – 04 42 93 85 85